

Département de Seine et Marne

Commune de Varreddes

Compte rendu de la séance du 27 novembre 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-sept novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué à la date du 21 novembre 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MENIL Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents : Monsieur MENIL Jean-Pierre, Monsieur SCAL Christian, Monsieur MESSANT Francis, Madame CARTIER Isabelle, Monsieur THERRAULT Georges, Madame DAOUST Michèle, Madame VALET Christine, Madame CAMUS Valérie, Madame DA ROCHA ARAUJO Joana, Madame DOS SANTOS Carole, Monsieur VANDEVOORDE Maurice-Olivier, Monsieur ELIE Frédéric

Pouvoir : Monsieur DENIS Sébastien qui a donné pouvoir à Madame DA ROCHA ARAUJO Joana

Absents : Monsieur BALEMBOIS Philippe, Madame MILO Zahra, Monsieur SAULNIER Ludovic, Monsieur DENOUILLES Philippe

Secrétaire de séance : Madame DOS SANTOS Carole

Monsieur le Maire fait part au conseil de la démission de Mr Philippe WAWER au 25/10/2018 de ses fonctions de conseiller municipal.

1) Demande d'adhésion de la commune de Quincy-Voisins à la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

Monsieur le Maire explique au conseil que la commune de Quincy-Voisins a fait une demande d'adhésion pour rejoindre la communauté d'agglomération du Pays de Meaux. Cette demande a été actée au niveau de la Communauté d'Agglomération et il appartient à chaque commune membre de donner son avis.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la demande.

2) Convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion

Cette convention est renouvelée tous les ans et permet de faire les visites médicales. Le paiement est établi en fonction des demandes.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la convention.

3) Convention d'adhésion aux missions facultatives du Centre de Gestion

Monsieur le Maire présente la convention qui permet entre autres l'aide aux prestations d'avancement d'échelon et de grade du personnel et à l'élaboration des dossiers de retraite du personnel. La convention n'est due que si elle est utilisée. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la convention.

4) Mission de contrôle technique pour la construction de l'accueil périscolaire

Monsieur le Maire rappelle que le contrôle technique est une obligation pour les travaux. Il présente les deux devis réalisés, un auprès de la société SOCOTEC, d'un montant de 10 350 € TTC et un second auprès de la société VERITAS, d'un montant de 8 640 € TTC.

Le conseil, à l'unanimité, choisit le devis de la société VERITAS.

5) Modification des statuts du SDESM

Monsieur le Maire précise que le conseil municipal avait déjà voté cette modification qui porte sur des ajouts de compétences. Il est nécessaire que les plus de 400 communes membres du SDESM délibère pour approuver cette modification, ce qui n'avait pas été le cas. C'est pourquoi le conseil municipal doit se prononcer de nouveau.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette modification.

6) Groupement de commandes du SDESM pour des prestations de diagnostics amiante et HAP

Monsieur le Maire rappelle que la commune a l'obligation de rechercher des présences d'amiante ou HAP (Hydrocarbures Aromatiques et Polycycliques) lorsqu'elle entreprend des travaux de voirie. Le SDESM propose un groupement de commande pour assurer ces missions.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la convention proposée.

7) Enquête publique environnementales pour l'entrepôt logistique CIBEX

Monsieur le Maire indique que Madame la préfète, par arrêté, a prescrit une enquête publique environnementales. Elle porte sur l'implantation d'un entrepôt logistique de 59 679 m² de surface plancher, sur un terrain de 124 817 m², à coté du musée de la Grande Guerre. L'implantation de l'entrepôt CIBEX aura un impact sur le trafic. Il est envisagé un trafic de 350 poids lourds et de 250 véhicules légers par jour sur le site.

Monsieur le Maire précise qu'il est prévu que le conseil municipal émette un avis sur ce projet.

Le conseil municipal, à l'unanimité, déplore l'augmentation du trafic routier que cette implantation va créer et émet un avis défavorable au projet.

8) Modification de l'organisation de la régie de recettes de la cantine

Monsieur le Maire fait part au conseil d'un contrôle de la perception pour la régie de la cantine. Suite au contrôle, Monsieur le Maire félicite les deux régisseuses parce que la régie est tenue avec rigueur et sérieux.

La trésorerie demande une mise à jour de la délibération de 1986 en modifiant la périodicité du versement de l'encaisse.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette modification.

9) Décisions modificatives

Ce point est retiré de l'ordre du jour

10) Suppression de poste

Suite à la création d'un poste d'adjoint technique de 19h, le conseil municipal, à l'unanimité, vote la suppression d'un poste de 15h.

11) Affaires diverses

- Monsieur le Maire informe que les premières réunions pour la révision du PLU ont eu lieu avec la Cabinet Greuzat. Ce dernier a souligné le contexte compliqué entre les projets de la commune, le SDRIF qui limite le taux d'extension d'urbanisation à 5 % en référence à l'urbanisation en 2013 et le demande d'agrandissement du camping.

- Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du décès de Mr Robert FAYE, agent technique remplaçant. Une nouvelle personne va être embauchée pour un contrat d'un mois pour les tailles des arbres.

- La ville de Lizy sur Ourcq demande une participation aux frais de scolarité pour deux enfants domiciliés à Varredes et scolarisés en classe ULIS. Le conseil municipal, à l'unanimité, refuse cette demande.

- Monsieur SCAL présente deux devis pour la réfection des trottoirs. Un pour la rue d'Orsoy d'un montant de 1 800 € T.T.C., le deuxième dans la résidence de l'église où il faut refaire les bordures et recréer le caniveau, soit un linéaire de 40 m pour un montant de 6 720 € T.T.C. Un avis favorable a été donné par la commission des travaux.

Le conseil municipal, à l'unanimité accepte les devis.

- Monsieur le Maire évoque les tombes reprises dans le cimetière, soit environ 35 tombes qui ont été remises en terre. Les emplacements sont à remettre en vente. Le conseil municipal décide de vendre ces emplacements au même prix que précédemment.

- Monsieur le Maire présente les comptes du coût des travaux de l'église.

Les subventions sont les suivantes :

* la DRAC :	70 757,78 €
* le Conseil Départemental :	119 777,00 €
* le Conseil Régional :	91 500,00 €

Total	282 234,78€

Les travaux effectués ont coûté 429 186,91 € TTC, soit 357 655,76 HT. Le retour de TVA s'élève à 58 669 €. Le reste à charge pour la commune s'élève à 88 283,13 €, l'enveloppe est respectée. Monsieur le Maire précise que les subventions représentent 79,43 % du montant des travaux.

- Monsieur le Maire informe que la première assemblée générale pour l'installation du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Interscot pour le développement de nos territoires a eu lieu le 9 novembre. Il regroupe les communautés de communes du Pays de l'Ourcq et Plaines et Monts de France ainsi que les communautés d'agglomération du Pays de Meaux et Roissy-Pays de France.

- Monsieur le Maire présente une demande d'installation d'un commerce ambulancier de vente d'huîtres et de crustacés. Le conseil municipal accepte cette installation le vendredi après-midi et en soirée sur le parking de la mairie.

- Une prolifération de chats est signalée par un habitant de la commune dans son jardin. Une aide est demandée à la commune pour la stérilisation. Le conseil municipal décide de donner les coordonnées d'associations.

Monsieur le Maire remercie les participants à la cérémonie du 11 novembre, les enfants, les parents, les enseignants, Bernard MENIL et sa fanfare ainsi que le Taxi de la Marne.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Mme DESABRES qui fait part de l'arrêt définitif de son officine de pharmacie. Il précise que la commune ne peut pas intervenir dans l'installation d'une officine car elle est soumise à une réglementation particulière contrairement à un commerce classique.

La loi ELAN a été promulguée. Monsieur le Maire communiquera ultérieurement des informations sur les logements sociaux.

Monsieur MESSANT fait part des prochaines manifestations sur la commune :

- * 01/12 : lotto de l'Amicale des écoles
- * 09/12 : arbre de Noël organisé par le Comité des Fêtes
- * 31/12 : repas de la Saint Sylvestre organisé par le Comité des Fêtes

Monsieur MESSANT remercie Mr MAILLARD pour son investissement au sein de l'association de l'Amicale des écoles et souhaite la bienvenue à Mme HALLIER pour la reprise de la présidence.

Monsieur MESSANT fait un retour sur le repas des anciens qui a eu lieu le samedi 25 novembre. 88 personnes ont participé et la satisfaction était au rendez-vous. Samedi 1er décembre, 102 colis seront distribués aux personnes qui n'ont pu assister au repas.

Madame DOS SANTOS souhaite préciser au conseil municipal qu'elle ne s'associe pas et ne soutient pas la pétition qui circule au sein de la commune, dont elle ne connaît pas la nature.

Séance levée à 22 heures 25.